

COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)

Date de convocation : 16/03/2026	Le 20 mars 2026 à 20h30 au foyer polyvalent
Membres :	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.
En exercice <input type="text" value="19"/>	Étaient présents : Valérie BÉLURIER, Gabriel BEUGIN, Jean-Luc CHARVET, Jean Georges CLAIR, Anne-Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Nathalie LAULAN, Virginie LEBET, Aurélie LELONG, Noémie LOUVRADOUX, Cédric MILHES, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Éric PLANTECOSTE, Sophie SUBIRATS, Jean-François TARIS et Philippe VICENTE
Présents : <input type="text" value="18"/>	Était représenté : Jean-Christophe VIALA par Sophie SUBIRATS
Votants : <input type="text" value="19"/>	Absents : -
Date d'affichage : 23/03/2026	Secrétaire de séance : Muriel PAILLER
Date de publication : 23/03/2026	

DÉLIBÉRATION N° 2026-16

OBJET : Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS de Cabanac-et-Villagrains

Vu les articles R. 123-8, R. 123-10 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu la délibération n° 2026-15 du 20 mars 2026 fixant à 8 le nombre d'administrateurs du CCAS de Cabanac-et-Villagrains dont 4 représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration ;

Vu le dépôt de deux listes faisant acte de candidature :

Liste 1

- 1- Katia PÉDEMAY
- 2- Éric PLANTECOSTE
- 3- Sophie SUBIRATS
- 4- Cédric MILHES

Liste 2

- 1- Valérie BÉLURIER
- 2- Damien OBRADOR
- 3- Virginie LEBET
- 4- Philippe VICENTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

Article 1^{er}

De procéder à la désignation par vote à bulletins secrets, au scrutin proportionnel de listes au plus fort reste, des 4 représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS.

	Résultats
Nombre de votants	19
Nombre de bulletins	19
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Suffrages valablement exprimés	19
Liste 1 – Katia PÉDEMAY	15 voix
Liste 1 – Valérie BÉLURIER	04 voix
Répartition des sièges	Liste 1 – Katia PÉDEMAY 3 sièges
	Liste 2 – Valérie BÉLURIER 1 siège

Sont donc élus pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS :

- Mme Katia PÉDEMAY – liste 1
- M. Éric PLANTECOSTE – liste 1
- Mme Sophie SUBIRATS – liste 1
- Mme Valérie BÉLURIER – liste 2

Article 2

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Article 3

M. le Maire et le Directeur Général des Services seront chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

SUFFRAGES OBTENUS PAR LA LISTE PÉDEMAY : 15

SUFFRAGES OBTENUS PAR LA LISTE BÉLURIER : 04

BULLETINS NULS : 00

BULLETINS BLANCS : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 20 mars 2026

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Muriel PAILLER'.

Muriel PAILLER